

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant que M. Jos. Choquette soit mis à sa retraite, à partir du premier février prochain, et qu'il reçoive une annuité de \$550, représentant la moitié de son salaire actuel.

4.—Sur recommandation du Surintendant des Edifices Municipaux, il est

Résolu: De donner instructions à M. J. E. Doré, Ingénieur Sanitaire, de remettre entre les mains du Surintendant de l'Hôtel de Ville, tous les plans, documents, recors, clefs, ainsi que toutes pièces ou informations concernant l'administration des bains publics sous le contrôle de la Ville.

5.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant de poser certaines questions au Département en Loi au sujet des exemptions de taxes.

Résolu: De référer ledit rapport au Département en Loi avec prière de faire rapport sur les questions qui y sont contenues.

6.—Soumise une lettre de M. Eudore Dubeau faisant certaines suggestions au sujet de l'établissement d'une bibliothèque publique sur la rue Sherbrooke, près la rue Montcalm.

Résolu: De remercier M. Dubeau de ses suggestions et de l'informer que le Bureau regrette de ne pouvoir approuver sa recommandation, vu que l'endroit qu'il mentionne est trop éloigné du centre des affaires.

7.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef "re" morceau de terrain à la rampe de la traverse de Longueuil réclamé par la Montreal Light, Heat & Power Co.

Résolu: De référer au Département en Loi pour établir les titres de la Cité audit morceau de terrain.

8.—La réquisition No. 1 pour impressions et articles de papeterie est soumise au Bureau et approuvée.

9.—Il est

Résolu: De référer au Département en Loi le règlement No 343 "règlement pour permettre à la compagnie dite "The Electric Service Company of Canada, Limited" de vendre et distribuer la lumière électrique et la force motrice dans les limites de la Cité de Montréal" pour rapport complet sur la charte de ladite compagnie, son existence, etc.

10.—Soumise une lettre du Secrétaire du Département des Travaux Publics au sujet du privilège de construire un tunnel en-dessous de la ruelle Fortification.

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si la Cité peut réclamer les mêmes conditions que celles exigées par le Gouvernement dans ces cas.

11.—Soumise une lettre de l'Ingénieur en Chef recommandant l'achat d'une machine à écrire (dactylographe) pour son bureau.

Résolu: D'autoriser l'achat de ladite machine à écrire.

12.—Soumis un rapport des Avocats de la Cité, recommandant le paiement d'un compte au montant de \$4.50 à MM. Wilson et Lafleur, pour achat d'un volume intitulé: "Perrin, des Constructions, 1911."

Résolu: D'autoriser le paiement dudit compte.

13.—Il est

Résolu: De donner instructions aux Chefs de Départements, lorsqu'il y aura des situations vacantes, de se former en comité de trois pour préparer un programme d'examen à faire subir aux candidats à ces positions, et de soumettre le résultat complet de ces examens au Bureau des Commissaires, pour lui permettre de juger des qualifications de ces candidats et de faire un choix judicieux.

14.—Après considération des rapports des Avocats et des Experts, il est

Résolu: De recommander le règlement des réclamations comme suit:

"Re" Mlle St-Louis (Azilda). Jugement. . .	\$ 1,250.00
Frais. . . . .	187.25
Beaudin & Cie. . . . .	87.00
"Re" Wilbrod Labrèche. Inondation. . . . .	325.06
Beaudin & Cie. . . . .	38.75
"Re" Charles Fortier. Inondation. . . . .	100.73
Beaudin & Cie. . . . .	28.55
"Re" Charles Fortier. Inondation. . . . .	123.39
Beaudin & Cie. . . . .	84.35
"Re" Amédée Major. Inondation. . . . .	36.80
Pelletier & Cie. . . . .	48.25
"Re" Joseph Lafrenière. Tunnel Bd. St- Laurent. . . . .	600.00

said Mr. Choquette be superannuated from the 1st Feb. next, and that a pension of \$550, representing one half of his present salary, be paid to him.

4.—On the recommendation of the Supt. of Municipal Buildings, it was

Resolved: That Mr. J. E. Doré, Sanitary Engineer, be instructed to deliver to the Supt. of the City Hall, the keys of the public baths under the City's control as well as all plans, records, documents, etc., concerning said baths.

5.—Submitted a report from the City Treasurer recommending that certain questions be put to the Law Dept. in connection with exemptions from taxation.

Referred to the Law Dept. with a request that they report on the questions concerning the establishment of a public library on Sherbrooke St., near Montcalm St.

Resolved: To thank Mr. Dubeau for his suggestions and to inform him that the Board regret not to be able to accept the same, inasmuch as the site mentioned by him is too far from the business centre.

7.—Submitted a report from the Chief Engineer "re" piece of land at the Longueuil Ferry Ramp, claimed by the M. L. H. & P. Co.

Referred to the Law Dept., in order to establish the City's titles to said piece of land.

8.—Requisition No. 1 for printing and stationery was submitted to the Board and approved.

9.—Resolved: That by-law No. 343 to allow the Electric Service Co. of Canada Ltd. to sell and distribute electric light and power within the limits of the City of Montreal be submitted to the Law Dept. for a detailed report on the charter of said company, its existence, etc.

10.—Submitted a letter from the Secretary of the Dept. of Public Works, anent the privilege of constructing a tunnel under Fortification Lane.

Referred to the Law Dept. in order to ascertain whether the City may impose the same conditions as those exacted by the Government in such cases.

11.—Submitted a letter from the Chief Engineer recommending the purchase of a dactylograph for his office.

12.—Submitted a report from the City Attorneys, recommending the payment of an account, to the amount of \$4.50, due to Messrs Wilson & Lafleur for a volume entitled "Perrin, Des Constructions, 1911", purchased from them.

Resolved: To authorize the payment of said account.

13.—Resolved: That the heads of departments be instructed to form a committee of three, whenever any positions become vacant, to prepare a program of the examinations which the candidates for such positions will have to undergo, and to submit the complete result of said examinations to the Commissioners, in order to enable them to judge of the qualifications of the candidates and to make a judicious choice.

14.—After considering the reports of the City Attorneys and Experts, it was

Resolved: To recommend that the claims hereunder mentioned be settled as follows:

"Re" Miss St. Louis (Azilda), judgment. . .	\$ 1,250.00
Costs . . . . .	187.25
Beaudin & Co. . . . .	87.00
"Re" Wilbrod Labreche, flooding . . . . .	325.06
Beaudin & Co. . . . .	38.75
"Re" Charles Fortier, flooding . . . . .	100.73
Beaudin & Co. . . . .	28.55
"Re" Charles Fortier, flooding . . . . .	123.39
Beaudin & Co. . . . .	84.35
"Re" Amédée Major, flooding. . . . .	36.80
Pelletier & Co. . . . .	48.25
"Re" Joseph Lafrenière, St. Lawrence Blvd Tunnel	600.00
Monty & Co. . . . .	100.00